



RETOUR SUR LE 19 MARS 2024

DISCOURS DE FRANCIS YVERNÈS prononcé devant le mémorial du Père Lachaise

« Souvenons-nous, il y aura 70 ans le 1er novembre 2024, c'était la « Toussaint rouge ». La guerre d'Indochine venait de prendre fin le 21 juillet 1954. Nous n'imaginions pas, ce 1^{er} novembre 1954, que les attentats perpétrés par des « terroristes Algériens » allaient entraîner la France dans « une guerre sans nom » en Algérie.

L'objectif pour ces Algériens l'indépendance de l'Algérie.

Après les dénominations « d'opérations de maintien de l'ordre » puis de « pacification » et autres trouvailles, près de 2 000 000 de militaires Français seront les acteurs de ce conflit armé : soldats de métier, ceux des contingents (rappelés, maintenus, appelés), harkis, moghaznis, sans oublier les gendarmes et policiers. Nous en avons fait partie.

Ce conflit aura duré plus sept ans, quatre mois et dix-neuf jours pour aboutir à l'indépendance de l'Algérie après d'après négociations voulues par le Général de Gaulle. Les dernières ayant fait l'objet des Accords d'Evian, signés le 18 mars 1962 entre les représentants du Gouvernement Français et ceux du GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne).

Ces accords furent la conséquence politique et non militaire de ce long processus de négociations. Le bilan du côté français : 30 000 morts et/ou disparus civils et militaires et près de 150 000 blessés. Des milliers de « harkis » furent abandonnés sur place à leur triste sort. Plus d'un million de rapatriés « dits pieds-noirs » et de « harkis » contraints de quitter le pays de leurs racines. N'oublions pas les militaires et les civils qui ont eu à subir les essais nucléaires au Sahara. N'oublions pas, non plus, ceux qui ont été assassinés par l'OAS.

Je voudrais extraire deux phrases de l'Ordre du Jour N° 11 que le Général Ailleret – Commandant Supérieur des Forces Françaises en Algérie – prononça le 19 mars 1962, conformément aux accords d'Evian et ordonnant le cessez-le-feu : « Ainsi ont été assurées les conditions militaires nécessaires à la solution d'un très grave problème politique. La mission est donc remplie... » (...) « Aujourd'hui comme hier, dans la paix comme dans les combats, l'Armée Française est restée fidèle à la tradition du Devoir... »

Nous, acteurs de ce conflit, qui avons participé à cette page militaire et politique de l'Histoire de France en Algérie, n'avons pas à rougir et à nous excuser d'avoir fait notre devoir sous les plis du drapeau français, restant fidèles à la tradition.

Nous avons rempli notre mission en servant loyalement le drapeau tricolore en répondant à l'appel de la Nation comme nos aînés l'avaient fait avant nous. 62 ans après le cessez-le-feu et l'indépendance de ce pays, « nous avons toujours mal à l'Algérie ». Les passions ne sont toujours pas apaisées. La guerre des mémoires est toujours vive.

Un simple rappel : il aura fallu 37 ans à nos hommes

politiques pour se décider enfin à reconnaître que le conflit armé en Algérie, fut bien une guerre (Loi du 18 octobre 1999) ; que le 19 mars (seule date historique) soit reconnue comme « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. (Loi du 6 décembre 2012).

Nous honorons nos 30 000 frères d'armes reconnus « Morts pour la France » en Algérie parmi lesquels les 758 Parisiens dont les noms sont inscrits sur le mémorial du Père Lachaise.

Nous honorons aussi nos camarades disparus des Abdellys ainsi que les victimes de l'OAS.

Notre préoccupation maintenant, est de transmettre la Mémoire de cette guerre d'Algérie aux jeunes générations et de délivrer un message de Paix, surtout en cette période mouvementée.

Francis YVERNÈS, président de la FNACA de Paris

DISCOURS DE JEAN-PIERRE LOUVEL prononcé devant le mémorial du Père Lachaise

Mesdames, Messieurs, en vos grades, qualités et fonctions. Avant de procéder à la lecture de l'ordre du jour sans pour autant transgresser le protocole, je tiens, au nom du comité FNACA de Paris, à apporter notre réflexion quant au sens mémoriel de cette déclaration.

Une guerre cesse-t-elle sur un simple coup de clairon ?

Une guerre cesse-t-elle après la signature d'un accord ?

La guerre d'Algérie n'a pas dérogé aux autres conflits quant à la prise en compte de sa date de commémoration.

Personne ne remet en cause les dates officielles du 11 novembre 1918, du 8 mai 1945, du 21 juillet 1954.

Pour nous, le 19 mars est et restera la date du cessez-le-feu de cette guerre, restée sans nom durant plus de 37 ans - et qui dura plus de sept années.

2024 est l'année du 70^e anniversaire de son déclenchement officiel. Pour le souvenir de nos camarades qui ne vécurent pas cet instant, pour ceux qui périrent après cette date historique, pour ceux qui, au fil des années, nous ont quittés, nous nous devons de donner un sens à cette page d'Histoire de la France.

Acteurs-passeurs de mémoire, tant que le destin nous le permettra, nous rendrons hommage ce jour-là aux militaires appelés ou de métier, aux harkis et autres supplétifs, aux policiers et aux gendarmes, aux fonctionnaires, aux civils européens et algériens victimes de cette tragédie et des conséquences des accords non ou mal respectés.

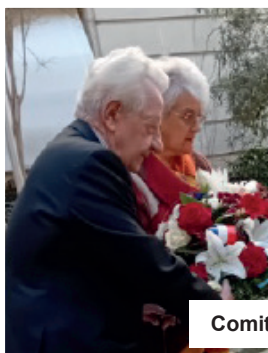
Notre Fédération met et mettra toujours un point d'honneur à saluer leur mémoire en ce jour du souvenir et du recueillement.

Jean-Pierre Louvel, vice-président délégué

19 MARS 2024 - RETOUR EN IMAGES SU



Paris-Centre - Comités 1,2,3 et 4



Comité du 5^e



Comité du 7^e



Comité du 8^e



Comité du 10^e



Comité du 11^e

R NOS CÉRÉMONIES DANS LES COMITÉS



Comité du 12°



Comité du 13°



Comité du 14°



Comité du 15°

Comité du 16°



Comité du 16°

Comité du 19°



**Un air de printemps dans le 19^e,
grâce à son banquet dansant
du 23 mars 2024**

COMITÉ DU 11^E ARRONDISSEMENT

DISPARITION DE M. ROBERT ROSENBAUM



La FNACA a perdu l'un de ses piliers. Robert Rosenbaum avait adhéré en 1958 lors du Congrès fondateur qui s'était tenu Place de la République. A l'origine de la création du comité du 11e il en assura le secrétariat de 1974 à 2022. Il nous a quittés le 19 février 2024. Il avait 93 ans.

SOUSCRIPTION 2024 DE LA FNACA DE PARIS

**Lot 1 - N°19 870
2 Jours au Zoo de Beauval
(pour 2 personnes)**

- Lot 2 - N°43 033 - 1 Téléviseur Grand Ecran
- Lot 3 - N°17 704 - 1 Multicuiser Ninja
- Lot 4 - N°38 647 - 2 Diners « Chez Michou »
- Lot 5 - N°30 118 - 2 Diners au « Paradis Latin »
- Lot 6 - N°20 269 - 1 Téléviseur
- Lot 7 - N°11 861 - 2 Diners-Croisière sur la Seine
- Lot 8 - N°36 117 - 1 Tablette numérique
- Lot 9 - N°42 957 - 2 Déjeuners au restaurant « Le Véfour »

- Lot 10 - N°40 999 - 1 Four micro-onde
- Lot 11 - N°14 944 - 1 Centrale vapeur
- Lot 12 - N°15 548 - 2 Déjeuners au restaurant
«L'Ambassade d'Auvergne»
- Lot 13 - N°02 740 - 6 Bouteilles de champagne
- Lot 14 - N°01 970 - 6 Bouteilles de bourgogne rouge
- Lot 15 - N°05 858 - 6 Bouteilles de bourgogne blanc
- Lot 16 - N°08 016 - 6 Bouteilles d'Arbois blanc
- Lot 17 - N°31 813 - 1 Blender Moulinex
- Lot 18 - N°42 281 - 1 Machine à café
- Lot 19 - N°09 717 - 1 Bouilloire électrique
- Lot 20 - N°20 045 - 1 Magnum de champagne

Chers Adhérentes, Chers Adhérents,

Le Département remercie chaleureusement les 419 adhérentes et adhérents qui ont participé à notre Souscription départementale 2024 (sur les 2 688 adhérents parisiens au 31 août 2023). Nous constatons une baisse importante de contributeurs à cette Souscription par rapport aux années précédentes (par exemple l'année 2022 : 728 souscripteurs). Cette souscription annuelle est absolument nécessaire pour les Œuvres Sociales de notre Comité Départemental. Notre souhait pour la Souscription 2025 : que vous soyez plus nombreux à y contribuer.

Nous savons pouvoir compter sur votre générosité et votre solidarité.
Nous vous en remercions vivement à l'avance.